



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 13 septembre 2019

4^{ème} Commission

N° CP-2019-8-4-1

Service instructeur

DSOL - Direction de l'autonomie

Service consulté

INTERREG SENIOR ACTIV : CONTRAT DE PARTENARIAT

Résumé : La Commission Permanente du 26 janvier 2018 a approuvé la participation du Département au projet SENIOR ACTIV - bien vieillir en Grande Région. Le financement européen dans le cadre du programme INTERREG ayant été obtenu, il s'agit désormais d'approuver la convention de partenariat qui lie l'ensemble des opérateurs et le Département de la Moselle, porteur de projet et d'autoriser la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Pour rappel, le coût total du projet s'élève à 3 772 256,03 €. La recette attendue de l'Europe est de 2 146 105,25 €. La participation du Département du Haut-Rhin s'élève au total à 210 228,94 €, pour une recette prévisionnelle de 126 137 € .

Le projet « SENIOR ACTIV– bien vieillir en Grande Région », porté par le Département de la Moselle (CD 57), a été officiellement approuvé par les instances de décision du programme de coopération territoriale INTERREG V Grande Région. Il sera mis en œuvre jusque mi-2022. Le dossier de candidature complet est joint en annexe 1.

La Commission Permanente du 26 janvier 2018 avait approuvé le principe de la participation du Département du Haut-Rhin à ce projet ainsi que le montant maximal de sa contribution.

Il s'agit à présent d'autoriser la signature du contrat de partenariat qui lie toutes les parties prenantes à ce projet. Celui-ci découle d'un modèle type imposé, et complète la convention FEDER signée uniquement entre le bénéficiaire chef de file (CD 57) et l'Autorité de gestion du Programme INTERREG V-A Grande Région. Le contrat de partenariat personnalisé est joint en annexe 2.

Le coût total du projet s'élève à 3 772 256,03 €. La recette attendue de l'Europe est de 2 146 105,25 €.

La participation du Département du Haut-Rhin s'élève au total à 210 228,94 € pour toute la durée du projet, répartie de manière prévisionnelle comme suit :

- Ressources humaines (valorisation du temps de travail d'agents déjà en poste) : 121 935,40 €,
- frais administratifs (forfait de 10 % du coût « ressources humaines » alloué d'office) : 12 193,51 €,
- déplacements : 12 750,03 €,
- participation aux prestations externes : 63 350 €.

La recette européenne prévisionnelle s'élève à 126 137 € (cofinancement de 60 %).

Les crédits ont été inscrits au budget primitif 2019 (y compris autorisations d'engagement jusqu'à la fin du projet), au chapitre 011, fonction 538, nature 6228, programme I811.

Rappel sur le contenu du projet et le partenariat

Ce projet vise à favoriser le bien-vieillir à domicile des seniors et des personnes âgées fragiles en :

- améliorant l'image et la place du vieillissement dans nos sociétés,
- agissant de manière préventive et personnalisée sur la perte d'autonomie,
- répondant aux besoins de proximité,
- optimisant l'accompagnement des parcours de vie individuels.

Un état de la Silver Économie en Grande Région sera réalisé, permettant une meilleure connaissance et compréhension mutuelle du fonctionnement et de l'organisation des systèmes de prise en charge de chaque versant et des acteurs impliqués. Cette première action permettra de définir les conditions d'expérimentations transfrontalières, notamment pour :

- améliorer l'accompagnement des seniors afin de préserver leur autonomie et leur mobilité,
- anticiper et garantir un habitat adaptable et évolutif pour permettre le maintien à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions,
- soutenir la participation sociale et citoyenne des aînés pour conforter le lien social, voire le réactiver.

SENIOR ACTIV rassemble une vingtaine de structures partenaires :

- France : Départements de la Moselle (porteur de projet), de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (partenaires « hors zone »), ARS Grand Est, Institut Mines Télécoms
- Allemagne : Senior Information Zentrum Sarrebrücken, Verbandsgemeinde Birkenfeld, association CARITAS Trêve, Université de Trêve, EUROP'age
- Belgique - Wallonie : Agence pour une Vie de Qualité (AViQ), Living Lab WeLL
- Luxembourg : Ministère de la Famille et de l'Intégration du Grand-Duché, centre d'information et d'orientation « RBS ».

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la 4^{ème} Commission – Solidarité et Autonomie, réunie le 30 août 2019.

Il vous est proposé :

- d'approuver les termes du contrat de partenariat, relatif au projet INTERREG SENIOR ACTIV bien vieillir en Grande Région, joint en annexe 2,

- de m'autoriser à signer ledit contrat, ainsi que tous les documents relatifs aux fonds européens et aux marchés publics à intervenir, dont la signature serait rendue nécessaire pour faciliter ou permettre la mise en œuvre du projet susmentionné, dans les conditions décrites dans le dossier de candidature communautaire, la convention de concours FEDER conclue entre le bénéficiaire chef de file (Département de la Moselle) et l'Autorité de Gestion du programme INTERREG Grande Région et le contrat de partenariat, documents ci-joints,
- de préciser que les crédits (hors frais liés aux ressources humaines – valorisation de temps de travail et déplacements) seront prélevés au chapitre 011, fonction 538, nature 6228, programme I811,
- d'imputer la recette correspondante au chapitre 74, fonction 538, nature 74772, programme I811.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT